

SOMMAIRE

À LA UNE

À LA UNE

L'ANARE SIGNE UNE CONVENTION AVEC EDF INTERNATIONAL



ACTUALITÉS

L'ANARE-CI PARTICIPE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE RegulaE.Fr



6ème EDITION DE LA FORMATION BADGE

L'ANARE-CI PARTICIPE AU SEMINAIRE DE FORMATION SUR LA CONVENTION ETAT-CIE

L'ANARE-CI SIGNE UNE CONVENTION AVEC EDF INTERNATIONAL



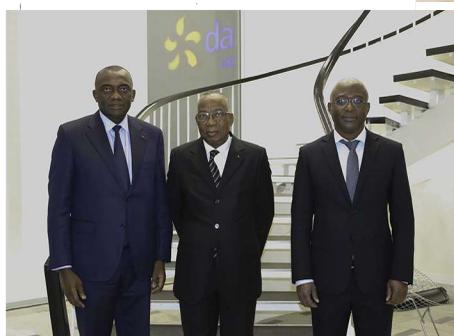
L'ANARE-CI et EDF international, par le biais de ENEDIS, ont noué un partenariat qui s'est traduit par la signature d'un accord-cadre d'accompagnement et d'assistance sur trois ans.

Selon Olivier FESQUET en charge de l'Afrique et du Moyen-Orient, EDF International Network accompagnera l'ANARE-CI autour de la régulation sur divers pans dont la distribution, la tarification et le raccordement des énergies renouvelables, etc., en somme sur les enjeux autour de la transition énergétique.



Photo de famille

Au terme de la cérémonie de signature, M. Amidou TRAORÉ, Directeur Général de l'ANARE-CI a marqué sa satisfaction de s'entourer de partenaires solides à même d'accompagner l'ANARE-CI dans sa vision d'être « le régulateur de référence en Afrique de l'Ouest ». La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de M. KPOKPA Blé, Membre du Conseil de Régulation et de M. Henri Pépin KROU, Conseiller Technique du DG de l'ANARE-CI.



La délégation de ANARE-CI



ANARE-CI flash est un bulletin électronique la Société ANARE-CI

Siège social Immeuble
EECI Abidjan-Plateau, 9 avenue Houdaille 16
BP Abidjan 16
Tél : (225) 27 21 21 60 10
Fax : (225) 27 20 20 61 14
Site web : www.anare.ci
Courriel : secretariatdg@anare.ci
rkakdie@anare.ci

Directeur publication : Amidou TRAORE
Rédacteur en chef : Henri-Pépin KROU
Equipe de rédaction : Rosine KAKADIE/Blanche GAUZE/Camille AHUI/Didier AHOULI
Photos : Service Com et studio vraie photo,
Mise en page : Service com



Une délégation de l'ANARE-CI conduite par M. KPOKPA Blé membre du Conseil de Régulation, composée de M. Amidou TRAORÉ et M. Henri Pépin KROU, Conseiller Technique du Directeur Général, a pris part, aux assises du Réseau des Régulateurs de l'espace francophone « RegulaE.Fr » tenues à Paris en France du 30 novembre au 2 décembre 2021.

Cette quatrième assemblée générale et l'atelier de travail conjoint avec la Facilité d'Assistance Technique de la Commission européenne (TAF) étaient consacrés au rôle du régulateur sectoriel dans l'émergence et la promotion des énergies renouvelables. Cela a permis de réfléchir sur le rôle du régulateur dans l'émergence et la promotion des énergies renouvelables. A l'occasion, le Conseiller Technique a présenté les avancées de la Côte d'Ivoire en matière d'énergies renouvelables.

Cet atelier fut le premier événement physique de RegulaE.Fr organisé depuis 2019 en raison de la crise sanitaire «COVID 19». C'était également le premier événement en présentiel sous la présidence de Mme Catherine EDWIGE, présidente de RegulaE.Fr depuis 2019 qui, au terme de son mandat, a passé le flambeau à M. Claude Gbedonougbo GBAGUIDI, président du régulateur béninois.

L'assemblée générale a également permis désigner le premier vice-président du réseau en la personne de M. Simon TURMEL, régisseur à la Régie de l'énergie du Québec, assurant ainsi une parfaite rotation des continents à la tête de RegulaE.Fr.

Ces assises ont également permis à RegulaE.Fr d'accueillir son 31^e membre, le régulateur du Rwanda (RURA).



Vue des participants



Vingt-deux cadres des organes de régulation et des opérateurs d'électricité du Burkina Faso, du Bénin, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Tchad et de la Côte d'Ivoire ont pris part, du 06 au 10 décembre 2021 à Abidjan, à la première session de la 6ème édition de la formation Bilan d'Aptitude Délivré par les Grandes Ecoles en Régulation de l'Electricité (BADGE-RDE).

que l'on ajoute vu la diversité des profils. On voit que l'énergéticien s'enrichit du juriste, de l'économiste, du financier, et vice-versa. La formation vise à renforcer les capacités des cadres en charge de la régulation du secteur de l'énergie, en particulier celui de l'électricité, afin de leur permettre d'être plus performants.

A en croire le Directeur Général de l'ANARE-CI représenté à la cérémonie de clôture par, M. Francis AKA, Directeur des Etudes Economiques et Financières, « la formation BADGE-RDE a été conçue pour accompagner la libéralisation et les investissements dans le secteur de l'électricité en Afrique francophone. Elle participe à la formation des décideurs, capables de maîtriser les mécanismes complexes associés à la régulation des marchés de l'énergie »,

Pour Dr Flavien TCHAPGA, Responsable académique, cette formation est une opportunité donnée aux cadres africains francophones d'acquiescer davantage de compétences et de connaissances dans l'univers des métiers de la régulation de l'électricité, un concept récent en Afrique francophone. « Nous allons faire en sorte que les auditeurs du BADGE-RDE acquiescent davantage de connaissances, de mécanismes, par des exercices théoriques et pratiques, des partages d'expériences, en vue de leur permettre d'améliorer leur employabilité et d'accroître leur productivité » a-t-il déclaré.

Au nom des auditeurs, Léonard SANON, président de la promotion, a remercié, outre, les responsables académiques, les formateurs, les organisateurs et les tops managers des organes de régulation et sociétés opérationnelles dont ils sont issus, il a promis de se disposer à suivre assiduellement le programme. Les prochaines sessions sont prévues en février et juin 2022 à Dakar, au Sénégal pour s'achever par les soutenances de mémoires de fin de formation à Iles Maurice.

Initiée chaque année, depuis 2016 par l'Autorité Nationale de Régulation du secteur de l'Electricité de Côte d'Ivoire et ses partenaires, en l'occurrence l'IFDD/OIF, l'Ecole Mines Paris Tech, Deloitte, AFRIR, RegulaE.FR, CRSE, le BADGE-RDE est une formation professionnelle qui diffère d'une formation initiale qu'on dispense dans certaines universités parce qu'il y a toujours un complément



L'ANARE-CI PARTICIPE A UN ATELIER DE FORMATION SUR LA CONVENTION ETAT-CIE



Du 07 au 08 décembre 2021, les agents assermentés de l'ANARE-CI ont participé à l'atelier de formation sur la convention Etat – CIE. En effet, ces jours de formation ont permis aux agents de l'ANARE-CI de mieux s'imprégner des textes qui régissent le contrat entre l'exploitant CIE et l'Etat de Côte d'Ivoire. Ces moments d'échange et de partage se sont tenus au cabinet de Me CHAUVEAUX, sis au Plateau. Notons que M. CISSÉ Mahib, membre du conseil de régulation était présent à cette session de formation au titre du conseil de régulation et représentant le président.





Joyeuses fêtes de fin d'année

#VACCINONSNOUSCONTRELA COVID

PRATIQUONS LES GESTES BARRIÈRES ET DISONS STOP AU CORONA VIRUS.

